

# Garde champêtre

Offre n° O013250624001772

Publiée le 24/06/2025



## Synthèse de l'offre

**Employeur :** COMMUNE DE TRETS

**Lieu de travail :** Place du 14 Juillet, Trets (Bouches-du-Rhône)

**Poste à pourvoir le :** Dès que possible

**Type d'emploi :** Emploi permanent - vacance d'emploi

**Motif de vacance du poste**

Poste vacant suite à un détachement (> 6 mois) ou à une intégration directe

**Nombre de postes :** 2

## Détails de l'offre

**Famille de métiers :** Prévention et sécurité publique > Police municipale

**Grade(s) recherché(s) :** Garde-champêtre chef

**Métier(s) :** [Garde champêtre](#)

**Ouvert aux contractuels :** Poste à pourvoir prioritairement par voie statutaire

**Temps de travail :** Temps complet

**Descriptif de l'emploi :**

Placé sous l'autorité du Maire et du Directeur Générale des Services, en collaboration avec les élus référents, vous intervenez principalement en matière de police rurale.

Exercice des missions de prévention et de surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publique, de la protection des espaces naturels.

Recherche et constate les infractions aux lois et règlements relevant de sa compétence.

Assure également une relation de proximité avec la population

**Missions / conditions d'exercice :**

Activités principales :

- S'approprier le territoire d'intervention,
- Vérifier lors de tournées sur le terrain l'application des règles de sécurité, de tranquillité à l'ordre public et de protection des milieux naturels,
- Informer préventivement les administrés de la réglementation en vigueur, appliquer et contrôler le respect des pouvoirs de police du maire,
- Alerter l'autorité territoriale d'un risque relatif à la sécurité et à l'ordre public,
- Prendre des mesures pour veiller à la sécurité des personnes, des biens et au maintien de l'ordre public,
- Rechercher et constater des infractions relevant de la police des campagnes et des pouvoirs de police du Maire,
- Rendre compte à l'autorité supérieure des événements survenus pendant le service et des dispositions prises,
- Etablir des rapports d'activité, et des procès-verbaux d'infraction si nécessaire

- Maintenir le lien social : dialoguer et être à l'écoute de publics divers, analyser les demandes, orienter les personnes vers les services compétents, participer à des réunions d'information et de concertation si besoin,
- Contrôle de conformité des autorisations d'urbanisme, rédiger les propositions de courrier et d'arrêtés et dresser les procès-verbaux en cas d'infraction en lien avec les communes,
- Assermentation pour le contrôle des règles d'urbanisme obligatoire
- Police relative aux services funéraires
- Affichage municipal
- Gestion de la fourrière animale et véhicules
- Gestion des objets trouvés
- Participation aux cérémonies officielles de la collectivité

#### **Profils recherchés :**

Connaissances requises :

- Prérogatives d'intervention du garde champêtre dans le cadre de la police judiciaire
- Cadre juridique et réglementaire (droit pénal, procédure pénale, code de l'environnement)
- Devoirs et pouvoirs de l'agent assermenté
- Fonctionnement des institutions publiques locales
- Environnement communal et intercommunal

Qualités requises :

- Sens du service public
- Aptitude à la gestion de conflits et de médiation
- Sens de l'analyse et de la synthèse
- Respect de l'éthique professionnelle
- Qualités relationnelles, maîtrise de soi, autorité et fermeté
- Adaptabilité et disponibilité
- Bonne condition physique
- Rigueur, disponibilité et autonomie
- Bonnes capacités rédactionnelles
- Maîtrise de l'outil informatique

## Contact et modalités de candidature

**Contact :** 0442375507

#### **Informations complémentaires :**

Adresser lettre de candidature + CV à l'attention de Monsieur le Maire , Place du 14 juillet 13530 TRETS

**Page de candidature en ligne :** <https://www.emploi-territorial.fr/candidature/o013250624001772-garde-champetre>

## Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.